

ÉDITO

SE BATTRE POUR LES DROITS DE TOUS LES SALARIÉS

Vous me connaissez, **je suis salarié de DALKIA** et représentant du personnel Force Ouvrière depuis plusieurs années. Depuis cet été, **je suis également la cible du Plan de Départs Volontaires** imposé par la Direction, avec 88 autres collègues.

Je me bats de toutes mes forces contre ce PDV monté par des amateurs (même l'expert du CHSCT le dit) à l'encontre de salariés qui ont parfois donné toute leur vie à l'entreprise.

Mais si ce PDV ne pouvait finalement pas être annulé, **je souhaite que la direction s'engage à mettre en place les moyens appropriés** pour que l'accompagnement se fasse le mieux possible en cas de mobilité interne groupe, mobilités externes, départ à la retraite ou création d'entreprise.

Aussi je pense qu'**il est préférable de voter pour les mesures d'accompagnement** mises en place et négociées par les élus et je m'engage à vous expliquer pourquoi et vous accompagner pour faire valoir vos droits.

C'est ça, la démarche de FO : **défendre, en toute circonstance, l'intérêt de tous les salariés**. N'hésitez pas à me contacter.

Djamel Ameziane

Délégué syndical
FO DALKIA IDF.

À CHAUD

Le CHSCT demande l'annulation du PDV

Le 3 octobre dernier, prenant en compte l'avis de l'expert, les représentants Force Ouvrière - qui représentent 7 élus sur 10 au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - ont rendu un **avis défavorable quant à la poursuite du PDV** chez DALKIA IDF.

UN CONSTAT SANS APPEL

Rendant son avis sur le Plan de Départs Volontaires, le CHSCT a estimé que :

« (...) Beaucoup de salariés sont encore sous le choc de l'annonce du PDV. La façon dont le projet a été lancé a généré un sentiment d'**incompréhension**, d'**amertume** et de **crainte**, propice à une forte augmentation des **risques psycho-sociaux**. (...) »

Pour les salariés qui souhaiteraient rester chez DALKIA, « (...) l'absence de perspectives professionnelles et de solutions proposées



tend à **stigmatiser** et à **isoler** cette population du reste des effectifs (...) ».

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Pour sortir de cette situation « par le haut », les élus FO du CHSCT demandent notamment :

- ▶ d'engager des négociations pour la **signature d'un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**, répondant au besoin de reclassement des 89 salariés concernés par le PDV,
- ▶ la mise en place de **formations qualifiantes** pour les salariés ayant choisi de rester chez DALKIA,
- ▶ de prévoir des **échanges individualisés** en salariés restants et services RH, dans un objectif de **reclassement**.



DERNIÈRE MINUTE !

Lors de la réunion d'information organisée le 7 octobre par FO à l'intention des salariés concernés par le Plan de Départs Volontaires, l'écrasante majorité d'entre eux a indiqué qu'**ils refuseront le PDV**.

Le 12 octobre, FO a obtenu un délai supplémentaire de 30 jours pour informer et soutenir les salariés concernés par le PDV. Les négocia-



tiations continueront avec la Direction durant toute cette période pour améliorer encore les moyens attribués aux collègues.

Les salariés concernés par le PDV peuvent encore prendre contact avec FO afin d'améliorer les moyens d'accompagnement.





FO en première ligne pour défendre les salariés

L'avis défavorable du CHSCT concernant le PDV n'étant pas contraignant pour la Direction, les élus FO ont malgré tout tenté de **négoier les meilleures conditions possibles** pour les salariés intéressés.

FORCE DE PROPOSITION

Voici les avancées obtenues par FO durant les négociations :

- ▶ prime de 30 000€ pour une **création d'entreprise**,
- ▶ prime de 13 000€ pour une **reconversion professionnelle**, 15 000€ pour les plus de 50 ans,
- ▶ **indemnité de perte de rémunération** (maintien du salaire pendant 8 mois puis 80% de la différence du 9^e au 12^e mois),
- ▶ 6 000€ de prime « **formation-adaptation** » pour les salariés de plus de 50 ans,

- ▶ prime de 2 500€ pour la **mobilité interne**,
- ▶ 3 000€ et 2 000€ d'**indemnité** de « concrétisation rapide »,
- ▶ maintien des primes de **sujetion**,
- ▶ prime de compensation pour la **mutuelle** obligatoire,
- ▶ avance des frais de **déménagement** par l'entreprise.
- ▶ aide au **repositionnement** du conjoint en CDI ou CDD (indemnité et accompagnement de recherche d'emploi),
- ▶ **prise en charge des frais** de restauration transport, hébergement pendant l'intégration dans l'entreprise d'accueil.



NÉGOCIATION DE L'ACCORD D'ASTREINTE

Ensemble, mobilisés pour nos droits

Contrairement à la CGT, qui critique toujours les dispositions d'un texte datant de 4 ans et qui ne prend part à aucune négociation de l'accord d'astreinte, **les élus FO ont pris leurs responsabilités**. Ils tentent négocier de réelles avancées face à une Direction inflexible.



SONDAGE DE FO - PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN

Parce qu'une mobilisation se construit avec tous, **répondez au sondage lancé par Force Ouvrière**.

Alors que les négociations sur l'accord d'astreinte arrivent à leur terme et que la Direction reste inflexible sur des propositions largement insuffisante, **êtes-vous prêt à vous mobiliser** pour défendre vos droits ? Quels **moyens d'action** souhaiteriez-vous employer ?

CONTACTEZ-NOUS :



SYNDICAT FO DALKIA IDF

Tour Europe
33 Place des Corolles – La Défense
92400 COURBEVOIE



Djamel AMEZIANE : 06 51 47 91 22
Dominique CURUTCHET : 06 10 76 33 87
Mehdi EL MAHJOUBI : 06 25 23 63 49
Kader LEBGIR : 06 13 54 69 78



info@fodalkiaidf.com